

Communiqué de presse

7 février 2018

70 AGENTS DE VOIRIE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC INTERDEPARTEMENTAL YVELINES / HAUTS-DE-SEINE MOBILISES FACE A L'EPISODE NEIGEUX

70 agents du service de voirie de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine (EPI 78-92) sont mobilisés 24 heures sur 24 pour assurer des conditions de circulation optimales sur 1 560 km de voies du réseau routier structurant des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine.



Depuis plus de 24 heures, les agents de voirie de l'EPI 78-92 se relaient jour et nuit pour dégager et sécuriser les voiries départementales. 30 saleuses et déneigeuses traitent les chaussées par salage ou par raclage, 600 tonnes de sel ont été épandues.

Le réseau départemental des Hauts-de-Seine est actuellement circulable, sauf une fermeture de la route du Pavé des Gardes (RD 181) à Chaville, en raison d'un risque de chute d'un poteau électrique.

Appel à la vigilance

Aux vues des prévisions météorologiques annoncées avec la vague de grand froid cette nuit, il est conseillé aux usagers de ne pas utiliser leur véhicule.

Quelques consignes à respecter :

- > se tenir informé des conditions météorologiques et éviter de prendre le volant en cas d'alerte,**
- > s'assurer du bon état de son véhicule et se munir des équipements nécessaires à une conduite en sécurité (pneus adaptés, lave-vitre, dégivrage ...),**
- > adapter sa conduite aux conditions météorologiques.**

Les équipes restent mobilisées 24 heures sur 24 pour limiter au maximum l'apparition de plaque de verglas.

Pour l'hiver 2017-2018, la viabilité hivernale des routes départementales est une mission prise en charge par l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine (EPI 78-92). Grâce à la mobilisation de ses équipes, l'EPI se fixe pour objectif d'assurer des conditions de circulation optimales sur environ 1 560 km de voies du réseau routier structurant des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Par ailleurs, environ 340 km de routes départementales situées dans les agglomérations sont traitées directement par les collectivités territoriales sur leur territoire.

Contact presse

Département des Hauts-de-Seine

Amélie CHABUET

tél. : 01 47 29 35 78

courriel : achabuet@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr